



# Lou Crousen

Avril 2022

Bulletin municipal de la commune de Cros

## LE MOT DU MAIRE



Photo © Éric Malcoste

### CHÈRES CROUSENNES, CHERS CROUSENS,

Comme chaque année, cette période fin d'hiver début du printemps a été un moment très chargé pour la municipalité. L'arrêté et la validation des comptes de gestions et des comptes administratifs de l'année 2021, la préparation et le vote des 3 budgets primitifs 2022 (budget principal, service de l'eau, assainissement collectif), la poursuite des travaux engagés, la préparation des élections avec son cortège de documents à analyser, de listes à modifier, de réunion à suivre et surtout le passage de témoin entre Bavella Sabatier qui depuis plus d'un quart de siècle tenait avec beaucoup de disponibilité, de compétences et d'amabilité le poste fondamental de secrétaire de mairie et Laure Martens qui vient nous rejoindre ont fait que ce premier trimestre 2022 est passé sans que nous nous en apercevions. Mais je reviendrai sur ce bouleversement du secrétariat.

Si le sujet COVID s'estompe un peu, cela ne veut pas dire qu'il a disparu. Il va falloir vivre avec. Mais nous avons la possibilité de pouvoir à nouveau nous réunir et c'est une sacrée chance.

Les associations reprennent petit à petit leurs activités et je vous invite toutes et tous à les rejoindre car nous avons bien constaté ces deux dernières années comme il était important que le lien entre les habitants existe pour le plaisir de chacun.

Vous trouverez dans les pages qui suivent une présentation simplifiée mais complète des comptes 2021 et des budgets prévisionnels 2022, mais d'ors et déjà je peux écrire que les situations financières et budgétaires de la commune sont très satisfaisantes, cela malgré les investissements lourds réalisés ces dernières années et les diminutions constantes des dotations de l'État. Cette situation nous impose une vigilance de chaque jour pour limiter nos dépenses de fonctionnement afin de pouvoir dégager des ressources qui seront affectées aux investissements indispensables à venir. Or nous ne sommes pas maître de toutes nos dépenses de fonctionnement. Nous subissons de plus en plus souvent des décisions prises ailleurs mais payées par nous.

Néanmoins pour la septième année consécutive (depuis 2016) le conseil municipal a souhaité ne pas augmenter les taux des impôts locaux. En faisant cela il a pris en compte le fait que les ménages ont à supporter un renchérissement du coût de la vie, renchérissement déjà constaté mais surtout à venir et qu'une augmentation des impôts locaux fragiliserait l'équilibre précaire de beaucoup de foyers.

Malgré cela nous maintenons notre volonté de poursuivre les investissements que nous avons prévus dans notre projet de mandature en 2020. Ils sont indispensables au mieux vivre demain sur la commune.

La gestion rigoureuse, je dirai « cévenole » à laquelle nous nous employons chaque jour, la recherche permanente des aides auprès de l'État, de la Région, du Département, de l'Agence de l'eau, du Parc National des Cévennes et de bien d'autres encore que nous sollicitons pour venir nous aider à les financer, nous permettent de poursuivre la modernisation de nos installations communales. Pour 2022 les nouveaux investissements s'élèveront à plus de 473 000€ rien que pour le budget principal et celui du service de l'eau potable.

En élargissant notre regard vers la Communauté de Communes Piémont Cévenol nous voyons que celle-ci a engagé l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Ce document essentiel pour le devenir du territoire intra et inter communautaire aura naturellement un impact fort sur la commune de Cros et sur les

possibilités de son développement futur. À notre échelle, l'établissement de la carte communale que nous venons d'engager devra en tenir compte et nous devons, en plus, prendre en considération les contraintes liées à nos faibles ressources en eau potable, à nos zones inondables nombreuses, à la loi Montagne et maintenant au risque « feux de forêt » qui vont limiter et complexifier grandement le développement futur et pourtant nécessaire de la commune. Car même si beaucoup, je le sais, souhaitent que le Cros qu'ils connaissent ne change pas, la non évolution démographique constatée depuis plusieurs recensements nous conduit à une impasse car les seules charges de fonctionnement, qui ne peuvent qu'augmenter suite à l'évolution du coût de la vie, aux exigences légitimes de la population et à la réduction des dotations aux communes, ne nous permettrons pas d'y faire face dans quelques années, avec la seule population existante aujourd'hui. Or je ne pense pas que la fusion avec une autre commune seule possibilité pour répartir sur une base plus large les frais de fonctionnement soit le souhait de la population. En tout cas ce n'est pas le mien.

Donc entre « deux maux » celui d'augmenter la population et donc de voir apparaître quelques nouvelles constructions ou celui de perdre notre autonomie, j'ai fait mon choix.

Au moment où j'écris ces lignes l'élection présidentielle puis les élections législatives se profilent. Je formule le vœux qu'elles soient l'occasion d'un débat serein entre propositions de qualité faisant appel à l'intelligence et la réflexion des citoyens, plutôt qu'à la surenchère facile et à la démagogie.

Je souhaite que chacun, quelles que soient ses idées, fasse usage de la possibilité qui nous est donnée et qui est de plus en plus rare sur cette terre, de pouvoir choisir à qui confier « les clefs de la maison France ». Je ne peux que vous demander de venir voter.

L'actualité internationale n'est pas vraiment joyeuse en ce début de printemps. Les événements en Ukraine nous bouleversent tous. Une famille de la commune s'est proposée pour accueillir une famille, je tiens à la remercier pour ce geste très altruiste.

Lors de sa dernière réunion le conseil municipal a alloué à l'unanimité une aide aux habitants qui subissent directement cette guerre, et plus symboliquement chaque soir comme vous avez pu le constater depuis fin février la façade de la mairie s'illumine de bleu et de jaune.

Ainsi s'achève ce « mot du maire », à l'heure où la guerre sévit en Europe, plus que jamais, sachons apprécier la chance que nous avons de vivre en France et à Cros.

Prenez bien soin de vous, de vos proches et de tout ce qui vous entoure.

*Toujours à votre service  
Le maire, Christian Clavel*

## VIE COMMUNALE

*Je tiens à remercier la population de Cros pour sa générosité et sa présence lors de mon départ à la retraite.*

*Ces « quelques » années passées ensemble m'ont apporté beaucoup de plaisir et de satisfactions.*

*Encore un grand merci.  
À bientôt.*

*Bavella Sabatier*

## DÉPART DE BAVELLA SABATIER

Après plus de 25 années passées au service des habitants de Cros, notre secrétaire de mairie, Bavella Sabatier, va prendre une retraite bien méritée. Bavella a connu 4 maires et de nombreux conseillers municipaux. Elle les a grandement aidés lors de leur prise de fonction et de la compréhension des affaires municipales, intercommunales et autres budgets ou suivi des investissements engagés. Et cela avec professionnalisme et discrétion.

L'accueil du public pour aider à trouver une information introuvable ou pour donner le papier important faisait parti de ses nombreuses tâches et elle le faisait toujours avec le sourire.

Elle est maintenant remplacée par Laure Martens (*photo ci-contre*) qui, après quelques mois passé en « duo » avec Bavella, vole maintenant de ses propres ailes pour accomplir ce travail de secrétaire de mairie beaucoup plus complexe que certains ne l'imaginent.

Bienvenue à Laure !



## ÉLECTIONS

### RÉSULTATS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022 À CROS

Vous connaissez maintenant le résultat de l'élection présidentielle 2022, mais connaissez-vous les résultats du vote de nos concitoyens ? Rappel...

**1<sup>er</sup> tour** 242 inscrits / 197 votants (81,40 %). 192 exprimés / 5 blancs / 0 nul

<b>Jean-Luc Mélanchon</b>	<b>77 voix (40,10 %)</b>
Emmanuel Macron	33 voix (17,19 %)
Marine Le Pen	28 voix (14,58 %)
Yannick Jadot	17 voix (8,85 %)
Jean Lassalle	14 voix (7,29 %)
Éric Zemmour	7 voix (3,65 %)
Valérie Pécresse	5 voix (2,60 %)
Nicolas Dupont-Aignan	4 voix (2,08 %)
Philippe Poutou	3 voix (1,56 %)
Nathalie Artaud	2 voix (1,04 %)
Fabien Roussel	1 voix (0,52 %)
Anne Hidalgo	1 voix (0,52 %)

**2<sup>d</sup> tour** 242 inscrits / 177 votants (73,14 %). 157 exprimés / 14 blancs / 6 nuls.

<b>Emmanuel Macron</b>	<b>101 voix (64,33 %)</b>
Marine Le Pen	56 voix (35,67 %)

**Rendez-vous pour les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.**

## NATURE

### LE VERGER DES SAUVAGES EST OUVERT

Depuis quelques semaines, le Verger des sauvages est ouvert au public librement.

Vous y découvrirez plus de 40 espèces « sauvages » d'arbres, d'arbustes et de plantes qui ont permis aux habitants de la vallée de compléter leur alimentation ou de se soigner durant des générations.

Bien que les jeunes sauvages débutent leur croissance, n'hésitez pas à faire partager ce patrimoine naturel aux plus jeunes...

*L'accès se fait en prenant le premier chemin sur la gauche après le pont de l'église de Cros.*



Photo © Frank Dubiez

### RISQUE INCENDIE... PENSEZ AU DÉBROUSSAILLAGE

Dans le cadre de la sensibilisation des risques d'incendies sur notre commune, la réglementation impose un débroussaillage de 50 m autour des habitations.

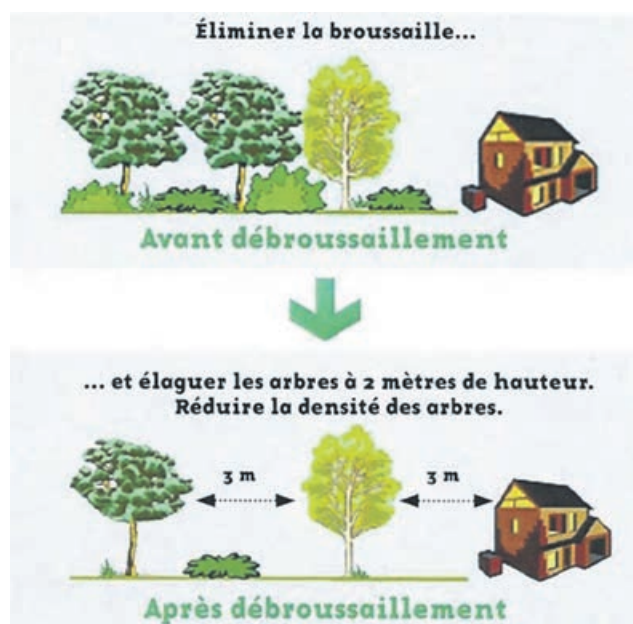
À ce titre, la préfecture mandate les communes afin de vérifier si le nécessaire en matière de sécurité a été optimisé sous peine d'un contrôle et d'un suivi.

Nous rappelons que les propriétaires n'ayant pas entrepris un effort suffisant au regard de la législation, peuvent être passibles d'une sanction pénale forfaitaire d'un montant de 135 € suivie de 30 € le m<sup>2</sup> non débroussaillé.

Par ailleurs, la commune, tout comme la Préfecture peuvent faire réaliser, après mise en demeure, les travaux à charge du contrevenant.

Prochainement, des élus prendront contact avec les propriétaires dont les habitations sont situées en zones à risques.

Pour plus d'information, nous vous invitons à vous rapprocher du site [www.gard.gov.fr](http://www.gard.gov.fr)



## ÉTAT SYNTHÉTIQUE DES DIFFÉRENTS BUDGETS DE LA COMMUNE COMPTES 2021 ET BUDGETS 2022

La comptabilité des communes est encadrée par la règle de la séparation entre l'ordonnateur qui engage la dépense ou prescrit le recouvrement des recettes et le comptable qui tient le compte de la commune. L'ordonnateur c'est le maire, le comptable c'est le trésorier-payeur (percepteur) de la trésorerie de Saint-Hippolyte-du-Fort.

Cette particularité impose la tenue de deux comptabilités distinctes : les **comptes administratifs** qui sont tenus par le maire et les **comptes de gestion** qui sont, eux, tenus par la trésorerie. À la fin de l'année comptable ils doivent être strictement identiques.

### Comptes administratifs 2021 et comptes de gestion 2021.

Ces comptes rapportent les dépenses et recettes réelles de l'année 2021.

Résultats du budget principal 2021		
	Section fonctionnement	Section investissements
Solde au 31/12/2020 (a)	481 707,56 €	26 649,83 €
Recettes de 2021 (b)	258 381,53 €	103 145,75 €
Dépenses de 2021 (c)	214 343,95 €	241 269,40 €
Solde de 2021 (b – c)	44 037,58 €	-138 123,65 €
<b>Résultats de clôture au 31/12/21 (a + b – c)</b>	<b>525 745,14 €</b>	<b>-111 473,82 €</b>
Recettes ou dépenses certaines 2021 non comptabilisées au 31/12/21 (d)	0,00 €	39 200,00 €

La section de fonctionnement très excédentaire permet de compenser par le transfert d'une section à l'autre de la somme de 72 273,82 €, permettant d'annuler le déficit de la section Investissements.

### Ci-après tableaux reprenant le comparatif 2021/2020/2019 des grands postes du budget principal.

Poste dépenses	2021 (a)	2020 (b)	2019	a – b
Dépenses caractère général (eau, électricité, carburant, bâtiments, voirie,...)	39 197,00 €	45 684,00 €	48 025,00 €	- 6 487,00 €
Frais de personnel	59 467,00 €	68 550,00 €	63 082,00 €	- 9 083,00 €
Charges de gestion courante (indemnités, SDIS, secours, associations,...)	30 827,00 €	26 765,00 €	28 349,00 €	4062
Charges exceptionnelles (2020 Covid19 et 2021 virement de 50 000,00 € au budget AEP)	50 000,00 €	23 155,00 €	0,00 €	26 845,00 €
<b>Écart des dépenses sur ces postes entre 2021 et 2020. Augmentation des dépenses de :</b>				<b>15 337,00 €</b>

Poste recettes	2021 (a)	2020 (b)	2019	a – b
Remboursement charges de personnel	3 214,00 €	8 320,00 €	13 147,00 €	- 5 106,00 €
Produits de service ou du domaine	14182,00 €	2 272,00 €	654,00 €	11 910,00 €
Impôts et taxes	174 149,00 €	171 431,00 €	166 460,00 €	2 718,00 €
Dotations et subventions	65 620,00 €	72 061,00 €	63 968,00 €	- 6 441,00 €
Location salle polyvalente	200,00 €	82,00 €	1 861,00 €	118,00 €
Produits exceptionnels (sinistre Groupama [2019], subventions masques [2020])	1 011,00 €	9 018,00 €	12 969,00 €	- 8 007,00 €
<b>Écart des recettes entre 2021 et 2020, diminution des recettes sur ces postes de :</b>				<b>- 4 808,00 €</b>



L'augmentation des dépenses en 2021 par rapport aux années précédentes s'explique essentiellement par les charges exceptionnelles (50 000€ versés au budget AEP) et la baisse des recettes par une réduction des dotations de l'État.

À noter que les dépenses sur lesquelles la municipalité a une véritable action comme les **dépenses à caractère général** et les **charges de gestion courante** sont en baisse de 3,35% en 2021 après déjà une baisse de 5,4% entre 2020 et 2019.

Résultats du budget service de l'eau 2021		
	Section fonctionnement	Section investissements
Solde au 31/12/2020 (a)	109 703,45 €	47 507,66 €
Recettes de 2021 (b)	118 412,77 €	36 157,63 €
Dépenses de 2021 (c)	77 351,41 €	30 880,51 €
Solde de 2021 (b - c)	41 061,00 €	5 277,12 €
<b>Résultats de clôture au 31/12/21 (a + b - c)</b>	<b>150 764,81 €</b>	<b>52 784,78 €</b>
Recettes ou dépenses certaines 2021 non comptabilisées au 31/12/21 (d)	0,00 €	0,00 €

La section de fonctionnement et celle investissements font toutes les deux apparaître un excédent au 31/12/2021.

Résultats du budget assainissement collectif 2021		
	Section fonctionnement	Section investissements
Solde au 31/12/2020 (a)	19 824,02 €	20 071,80 €
Recettes de 2021 (b)	12 511,66 €	11 460,00 €
Dépenses de 2021 (c)	15 548,22 €	7 476,37 €
Solde de 2021 (b - c)	-3 036,56 €	3 983,63 €
<b>Résultats de clôture au 31/12/21 (a + b - c)</b>	<b>16 787,46 €</b>	<b>24 055,43 €</b>
Recettes ou dépenses certaines 2021 non comptabilisées au 31/12/21 (d)	0,00 €	0,00 €

La section de fonctionnement et celle investissements font toutes les deux apparaître un excédent cumulé au 31/12/2021.

Cependant depuis la création du réseau d'assainissement collectif, la section fonctionnement fait apparaître chaque année un déficit alors même que nous avons peu de dépenses d'entretien des installations. Cette situation provient du coût de la réalisation du réseau et du peu d'abonnés à celui-ci. À court terme une augmentation sensible des tarifs de l'assainissement collectif pour les rapprocher du coût payé pour un assainissement autonome sera nécessaire pour l'équilibre du budget et le maintien de ce service.

### Conclusion

Les comptes administratifs au 31/12/2021 font apparaître sur les 3 budgets (principal, eau potable et assainissement collectif) des soldes totaux positifs des sections fonctionnement + investissements.

## LES BUDGETS 2022

En application du Code général des Collectivités territoriales les budgets 2022 aussi bien en section de fonctionnement qu'en section investissements ont été établis en équilibre recettes/dépenses.

La dette totale de la commune issue des emprunts contractés pour la réalisation du réseau d'assainissement collectif de La Mazade et pour la régénération du réseau d'AEP entre La Pieuzelle et Pont de Cévennes, la desserte du Pouget et la télésurveillance s'élève à 263 161 € au 31 décembre 2021, soit des remboursements (intérêts + capital) de 15 900 €/an pour l'AEP et 2 100 €/an pour l'assainissement.

Le budget principal a été établi pour la section de fonctionnement en tenant compte du maintien des taux des impôts locaux au même niveau que ceux de 2021, de l'augmentation du temps de travail de l'employé communal, des augmentations de salaire des agents de la fonction publique territoriale imposée par l'État.

Pour la section investissements du seul budget principal vous trouverez ci-dessous les investissements nouveaux prévus 2022 d'un montant de plus 180 000 € parmi lesquels :

- les études pour la mise en sécurité de la traversée du village ;
- l'établissement de la carte communale subventionnée ;
- la modernisation de l'éclairage public ;
- la sonorisation de la salle polyvalente de la mairie ;
- la poursuite de la mise à niveau de la voirie communale ;
- les demandes de subventions ont été effectuées auprès du Département et du Syndicat d'électrification du Gard pour l'aménagement d'un des endroits les plus beaux de la commune et si elles sont accordées nous aménagerons un point à vocation touristique aux Pauses (table d'orientation, point pique nique, aménagement d'un petit parking) après avoir mis en discrétion les câbles Télécom et électriques au hameau des Pauses afin de mettre en valeur la vue sur la vallée du Vidourle et la commune de Cros ;
- enfin nous poursuivrons le balisage des chemins ruraux afin de permettre à tous la découverte de notre territoire.

Budget primitif principal 2022 (€ TTC)		
	Section fonctionnement	Section investissements
Recettes	694 972,00 €	295 013,00 €
Dépenses	694 972,00 €	295 013,00 €

Le budget de l'eau a été établi avec une évolution des tarifs de l'eau et de l'abonnement annuel. Cette augmentation aura pour un foyer consommant 120 m<sup>3</sup>/an un impact total de 1,20 € par mois

Budget primitif AEP 2022 (€ HT)		
	Section fonctionnement	Section investissements
Recettes	230 918,00 €	324 600,00 €
Dépenses	230 918,00 €	324 600,00 €

Ci-dessous les investissements nouveaux prévus 2022 d'un montant de plus 293 500 € pour le budget AEP parmi lesquels :

- schéma directeur AEP y compris cartographie des réseaux (que nous n'avons pas aujourd'hui et cela nous fait défaut pour la recherche des fuites éventuelles) ;
- remplacement des dispositifs de traitement au chlore par des dispositifs à ultra-violet à Driolle et aux Fourniels ;
- pose d'un dispositif de traitement de l'eau par UV à Vallon d'Esclafar ;
- remplacement de la conduite d'eau entre les Pauses et la Laurède ;
- études pour le remplacement de la conduite en amiante-ciment entre La Pieuzelle et le chemin du cimetière ;
- pose de nouvelles vannes de secteur afin de faciliter la gestion de nos réseaux d'AEP.

Le budget de l'assainissement collectif a été construit sans variation des tarifs.

Budget primitif assainissement collectif 2022 (€ HT)		
	Section fonctionnement	Section investissements
Recettes	30 835,00 €	35 515,00 €
Dépenses	30 835,00 €	35 515,00 €

Le montant de la section investissements ne reprend cette année que les amortissements des installations et le remboursement de l'emprunt contracté pour la réalisation du réseau d'assainissement en 2009.

**Pour l'avenir, trois préoccupations majeures que le conseil municipal ne peut résoudre sans la collaboration de toute la population :**

- 1/ **La lutte contre l'incendie** avec l'impérieuse nécessité de réaliser le débroussaillage légal autour des habitations et des voies d'accès à celles-ci.
- 2/ **La baisse constante de la ressource en eau** sur l'ensemble de notre territoire doit nous conduire d'une part à contenir le nombre et l'importance des fuites sur nos réseaux mais aussi et surtout là où existe

le réseau public à réduire les prélèvements privés qui sous prétexte que dans ce cas l'eau ne coûte rien, est générateur de surconsommation et de gaspillage. Par ailleurs il est bon de rappeler que l'entretien, le renouvellement et l'extension des réseau d'eau potable ne peut se faire que si la commune a des recettes. En droit « l'eau doit payer l'eau » autrement dit seules les recettes provenant de la vente d'eau peuvent couvrir les dépenses sur les réseaux d'eau. Donc c'est simple : plus de recettes, plus d'entretien ni d'investissements dans les réseaux d'AEP...

- 3/ **L'assainissement collectif** (comme écrit plus haut) les recettes annuelles de fonctionnement ne couvrent pas les dépenses annuelles. L'équilibre du budget assainissement n'est dû qu'à une provision faite lors de la création du réseau assainissement. Or cette provision se réduit chaque année d'environ 3 à 4 000 € alors même que nous n'avons à ce jour pas de gros frais d'entretien ou de maintenance. Une réflexion est engagée par la municipalité pour résoudre ce problème structurel et cela n'exclue pas une augmentation des tarifs liés au service de l'assainissement collectif dans les prochaines années.

## NATURE

### CHEMINS DE RANDONNÉES : UN NOUVEL ITINÉRAIRE

Nos courageux explorateurs ont préparés, pour les adeptes de randonnées, un nouvel itinéraire permettant de mieux découvrir notre territoire.

*L'Ubac et « la roche des filles », c'est son nom, vous emmènera sur le versant à l'ombre sur la montagne de La Fage. Moins de soleil qu'en face, mais de l'eau. Près du mas de Bourguet, un captage alimente Cros.*

Un topo-guide sera bientôt disponible.

## VIE COMMUNALE



### MONDIALETTE DE PÉTANQUE

Cette première Mondiallette de pétanque organisée par la Communauté de Communes Piémont Cévenol aura lieu le samedi 11 juin à Canales et Argentières.

Une seule équipe par commune... Si vous voulez représenter Cros dignement, inscrivez-vous rapidement à la mairie ou sur [crosactivites@gmail.com](mailto:crosactivites@gmail.com).

La sélection aura lieu après la cérémonie du 8 Mai.



### CONCOURS PHOTO : EXPOSITION ET REMISE DES PRIX

Pour présenter les photos lauréates et les « presque » lauréates du premier concours de photos sur la commune de Cros, une exposition se tiendra dans la salle communale. L'occasion de voir notre commune avec d'autres yeux.

La remise des prix aura lieu le samedi 14 mai à partir de 17h00 à la mairie.

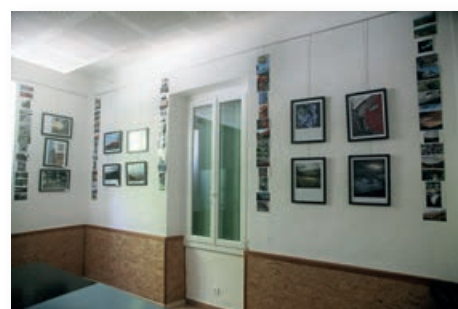


Photo © Eric Malcoste

### DO YOU SPEAK ENGLISH ?

Une sensibilisation à l'anglais va débuter les jeudis après-midi de juin en mairie (à partir du jeudi 9) et ce pour 4 séances de 1h30 chacune. Cette mini formation, destinées aux débutants, mais aussi aux personnes voulant se perfectionner pourra accueillir un groupe d'une dizaine de personnes. Les échanges se feront principalement à l'oral et de manière très conviviale. Votre professeur sera Monique Fenech, qui maîtrise parfaitement cette langue, accompagnée d'Ophélie, coordonnatrice de l'UFCV, qui sera chargée d'encadrer cette action.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter Céline Deshors afin de vous inscrire au : 06.31.06.82.73.

## HISTOIRE

### SŒUR ANDRÉ, ALIAS LUCILE RANDON, NOUVELLE DOYENNE DE L'HUMANITÉ

À 118 ans passés, Lucile Randon est désormais notre doyenne mondiale.

Cévenole de naissance car née à Alès en février 1904, elle est aussi liée à la commune de Cros par sa mère puisque cette dernière, Alphonsine, y a vu le jour à La Combe, le 27 mars 1869. À l'époque, la famille Soutoul y possède une maison où le père exerce son métier de vannier tandis que sa mère est « sans profession » comme il est écrit dans le registre d'état civil. Alphonsine Soutoul deviendra Alphonsine Randon par son mariage et donnera naissance à Lucile après avoir bu l'eau de Cros durant toute son enfance...

De là à penser que l'eau du village est à l'origine de la durée de vie exceptionnelle de Lucile, il n'y a qu'un pas. Alors, n'hésitons pas à vanter l'importance de l'eau du robinet sur la santé des Crousens ; une eau qui est devenue la meilleure eau publique du monde grâce à Lucile et Alphonsine.

*(La conclusion hasardeuse de cet article n'engage que son auteur...)*

## AGENDA

### ■ Cérémonie du 8 Mai

La cérémonie commémorative du 8 Mai aura lieu à la mairie à 11h00 et sera suivi d'un verre de l'amitié.

■ **Sélection pour la Mondialette de pétanque.** Le 8 mai à la mairie à 13h00.

### ■ Association Écoute & Regard

Samedi 20 mai à 20h30. Conférence par Odon Abbal – *La République de Counam, un rêve oublié entre Guyane et Brésil*. Réservation obligatoire : 04 66 77 24 54.

### ■ Association Musika'Cros

Samedi 25 juin à partir de 19h00. Fête de la Musique, scène ouverte. 06 64 81 95 77.

### ■ Association Rencontres et Amitiés

Repas annuel des Anciens le 1<sup>er</sup> août à la mairie.

*Si nous ne diffusons certains évènements, c'est que nous n'en sommes pas informé. N'hésitez pas à contacter Frank Dubiez : [studio.frk@wanadoo.fr](mailto:studio.frk@wanadoo.fr)*

## ÉTAT CIVIL

### ■ Naissances

— Charlie ZAMORE STUHRMANN, née le 31 janvier, fille d'Anna Zamore et Geoffrey Stuhmann.

— Iris ALÈGRE DELÉTRÉE, née le 17 février, fille de Charlène Delétrée et lanto Alègre.

— Ama COULIBALY JORDA, né le 19 mars, fils d'Amélie Jorda et Massa Coulibaly.

Toutes nos félicitations aux parents et bienvenu aux petitouts.

### ■ Décès

— Bernard AUGIER, décédé le 21 février, à l'âge de 77 ans.

— Michel GLORIES, décédé le 24 février à l'âge de 69 ans.

— Madame Guetton, décédée le 20 avril à l'âge de 96 ans.

Toutes nos plus sincères condoléances aux parents et aux familles.

La mairie est ouverte le lundi de 14h00 à 18h00 et le jeudi de 15h00 à 19h00.

Téléphone : 04 66 77 24 70 – Courriel : [communecros@wanadoo.fr](mailto:communecros@wanadoo.fr)

Site Internet de la commune : <https://cros-cevennes.fr/>

Lou Crousén est le bulletin municipal de Cros. Il est distribué gratuitement chaque trimestre. Afin de réduire les dépenses de papier et d'encre ou si vous habitez en dehors de la commune, vous pouvez vous abonner auprès de la mairie pour le recevoir en version digitale.

Christian Clavel, maire de Cros, est responsable de l'édition. Frank Dubiez en fait la mise en page.